L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 91, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance [illegible]; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour une année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce en anglais, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes [illegible] les Banques, compagnies d'assurances et autres institutions publiques, les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnemens ne peuvent s'étendre au delà de l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles faits pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, de meubles, les articles signés par des passagers, les avis de bienfaiteurs, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, et leurs meubles, animaux, épaves ou égarés, &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'en ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR VERMILLONVILLE, Perrys Bridge &c. &c. via Plaquemines.—Le steamer CINDERELLA, capt Hawk, ayant été retenu par la baisse des eaux est maintenant prêt à recevoir du fret et partira positivement jeudi le 25 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. HALL & A. B. BEIN, 26 Nouvelle Levée. 24 mars

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et Portsmouth—Le steamer SCIOTO VALLEY, capitaine Clark, ayant une partie de sa cargaison engagée partira Jeudi soir, le 25 courant, à 4 heures de l'après midi. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JUSTUS VAIRIN & Co. 23 mars

STEAMER ST. LOUIS pour St Louis et Alton.—Le steamer ST. LOUIS, capt. Jas M. Convers, a une forte partie de sa cargaison engagée et partira sous peu pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à l'extrémité de la rue Poydras ou à JUSTUS VAIRIN & Co. 34, rue Poydras. 2 mars

LE bateau-à-vapeur ALTON, pour Saint Louis et Alton—Le bateau régulier et superbe ALTON, capitaine Gillespie, reçoit actuellement un chargement pour les lieux susdits, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras ou à C. DOANE, 69, rue Poydras. 19 mars

POUR LOUISVILLE ET LES AUTRES PORTS INTERMÉDIAIRES.
Le steamer LOUISVILLE, capitaine Miller, est en chargement et partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 19 mars

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le fin marcheur GEN'L HARRISON, capitaine Batcholder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures a. m. et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti. 15 m—2m

POUR LAFOURCHE INTÉRIEURE et tous les ports intermédiaires.
Le Steamboat BOGUE HOMA, capitaine Wrentmore, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés laissant la Nouvelle-Orléans tous les Mardis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13 rue Conti. 15 mars—2m

A VENDRE—Un Bateau à Vapeur convenable au transport du coton, et pouvant en porter 1400 balles; il est d'une marche supérieure et est très bien gréé pour le fret et tout fait. Ses chambres sont belles et spacieuses. Ce bateau n'a que deux ans de construction, on le vendra à un prix et à des termes raisonnables, ou bien on l'échangera pour un autre d'un moindre tonnage. S'adresser à JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 5 mars

STEAMER TARQUIN A VENDRE.
Le steamer solidement construit et tirant peu d'eau, avec ses agrès et ustensiles en parfait état, est offert pour être vendu et [illegible] traiter immédiatement. Le Tarquin a été construit en 1837, et il est premier voyage en mois de novembre de ladite année. Sa quille et sa machine étaient alors entièrement neuves. Il est maintenant en bon état sous tous les rapports, et il a une machine excellente. Il porte 200 tonneaux de fret, et tire moins 4 pouces. Pour les conditions s'adresser à ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras. 4 mars

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après midi.
Le capitaine Jessee Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN a été acheté pour servir de paquebot entre les ports ci-dessus et la Nouvelle-Orléans, qu'il remplacera le "New-Orleans", tous les Mardis après midi, à 5 heures, partant comme ci-dessus, et au Bayou Sarah tous les Vendredis. Le steamer Persian est le plus beau qui navigue sur le Mississipi, pour le confortable et l'élégance. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Conti, ou à BOGERT & HAWTHORN, 53, rue Gravier, ou à STETSON & AVERY, 56, rue Gravier.

Paquebot de Baton Rouge.—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, ayant été dernièrement réparé, fera les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

PACKET DU DIMANCHE.
POUR VICKSBURG et tous les ports intermédiaires.—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksburg et la Nouvelle-Orléans, il partira de ce port tous les dimanches matins à 10 heures, et Vicksburg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sultan n'a jamais fait [illegible] hebdomadairement les voyages réguliers de Vicksburg, ayant été consacré d'une manière permanente à ces traversées, et étant connu pour le plus confortable et l'agrément de ses emménagemens, ses armateurs sollicitent le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à HYDE & CLARKE, 22, rue Poydras.
N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures. 10 déc

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée. 14 nov

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le beau brick fin voilier, LEONORA, capitaine Miller, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face des édifices triangulaires, ou à ALEXANDER & DOUGLASS, 15 rue du Canal. 13 mars

POUR NEW-YORK.—La fine goëlette neuve EMELINE, capt. Babcock, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 57, Camp. 13 mars

POUR NEW-YORK—Le trois mâts JACOB PENELL, capitaine ——, peut prendre 100 boucauts de tabac. Pour ce fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 9 m

POUR NEW YORK—Ligne d'Orléans. Le paquebot OCONEE, capitaine Jackson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à STETSON & AVERY, 87 Gravier. 9 m

POUR NEW-YORK—Le brick GRECIAN, capt. Long, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 6 m

POUR PHILADELPHIE—Le brick BENJAMIN FOGG, ayant le plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à ALEXANDER GOW, 15, rue du Canal. 20 mars

POUR PHILADELPHIE.
(Ligne de Harris.)
Le paquebot RENOWN, capt Watson, partira pour ce port, pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 24 mars

POUR PHILADELPHIE—La goëlette de première classe, VOLTA, capitaine Hopkins, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 57, Camp. 19 mars

POUR BALTIMORE—La barque paquebot MARY, capt. Myrick, partira le 25 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 17 mars

POUR BOSTON—Ligne de paquebots de la Nlle Orléans et de Boston—Le paquebot TENNESSEE, capitaine Eastman, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant une chambre séparée pour les dames, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 16 mars

POUR BOSTON.
Le paquebot CHARLES CARROLL, capitaine Elliot, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser au capt. à bord ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 25 fev

POUR BOSTON.
La bonne goëlette SARAH, capt. J. Proctor, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret de 300 barils, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 30 fev

POUR BALTIMORE.
La goëlette EXTIO, capt. Rowlett, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal. 5 mars

POUR APALACHICOLA—La goëlette J. W. SMITH, capt. Smith, a besoin de 800 barils et partira pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, en face des bâtisses du triangle ou à WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins. 26 fev

POUR LA MOBILE—Par le nouveau bassin—La goëlette ELIZABETH ANN, capt. Myers, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 57, rue du Camp. 5 mars

POUR SAVANNAH—La goëlette PILOT, capt Tindale, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord à l'extrémité de la rue Jefferson, ou à ALEXANDER & DOUGLAS, 15, rue du Canal. 24 mars

POUR LIVERPOOL OU GLASCOW—Le barque anglaise BROOM, capitaine Gray, est prête à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à W. G. HEWES & Co. rue Natchez. 20 mars

CAFÉ de la Havane—132 sacs en débarquement du brick Empressario, et 700 sacs en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ABRAHAM FRIER, 34, Gravier. 19 mars

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

PAQUEBOT REGULIER POUR LA HAVANE.
Le brick CUBA, capt. Latham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée partira positivement samedi le 20 courant. Pour balance de fret ou passage, pouvant accommoder 21 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord ou à l'extrémité du marché aux viandes ou à J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 16 mars

POUR LA VERA CRUZ.—La belle goëlette WATER WITCH, Capt. J. Arnoux, ayant une partie de son fret arrêté partira sous peu de jours. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CO., No. 56 Vieille Levée. 15 mars

POUR LA HAVANE.—Le brick APALACHICOLA, Capt. L. Cormear, partira sous peu. Pour fret et passage s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CO., No. 56 rue Vieille Levée. 15 mars

POUR TABASCO—La goëlette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la place d'Armes, ou à W. F. VIGERS, 46, rue de la Commune. 2 mars

POUR LA HAVANE—La goëlette ADA, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. ROBERT & Co. 3 Magasins. 8 m

POUR LA HAVANE.—Le goëlette fine voilière VIRGINIA ANTOINETTE, capt. Pinna, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine ou à R. GRONING & Co. 3 m

Par le fleuve.
POUR MATAMOROS.—La goëlette EMBLEM, capt. F. Kenney, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à John Bellow, No. 106, rue de la Vieille Levée, ou au capt à bord. 10 mars.

POUR MATAMOROS.
La goëlette MEXICO, capt. Sterks, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre ou à D. GOLDSMITH, 47 Vieille Levée. 10 mars

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier ENERGY, capitaine Sellew, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à ALEXANDER & DOUGLAS, 15, rue du Canal. 24 fev

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier AFRICA, capitaine Shapley, est prêt à recevoir du fret et partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, au poteau 12, 2me. municipalité ou à STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 24 mars

A VENDRE OU A FRETER

NAVIRE EN DEMANDE—Pouvant porter 600 boucauts de tabac pour Londres. S'adresser à SCHMIDT & Co. 88, rue Bienville. 17 mars

ON DEMANDE à acheter un brick ou une goëlette d'environ 100 tonneaux. S'adresser au No. 70, rue du Camp. 17 mars.

A FRETER.—La goëlette de première classe PALMYRA, capt. Bartlett, pouvant porter 800 barils. Pour les conditions s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 57, Camp. 13 mars

A VENDRE—La goëlette, fine voilière CALLAO de 100 tonneaux, dernièrement réparée, tirant peu d'eau et ayant une belle chambre. On la vendra à bas prix si l'on s'adresse immédiatement à F. DE LIZARDI & Co., 64, Bienville. 12 mars

A FRETER—La goëlette AUGUSTA, du port de 1000 barils, qui sera prête à prendre une cargaison dans un ou deux jours. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au Picayune tier, ou à JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras. 12 mars

A FRETER.
Le brick fin voilier ZAINE, capt. Robbins, de Baltimore, âgé seulement de 8 mois et portant 1300 barils. Pour les conditions s'adresser à bord ou à ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal. 4 fev

A VENDRE ou à Fréter—Le brick A. L. DELIA, capt. Parker, du port de 1400 barils ou de 290 bts. maintenant à recevoir du fret. Pour les conditions s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 25 fev

A VENDRE—La goëlette CORA, âgée de 4 mois, tirant environ 7 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée, et portant 4 ou 500 barils. Pour les conditions s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 25 fev

A LOUER.—Une maison à deux étages, située rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand; une do. rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon; une do. rue l'Espagne, entre Moreau et Casacalvo; plusieurs do. dans le faubourg Tremé, 1re. municipalité. Toutes ces propriétés sont en briques et nouvellement bâties. Pour les conditions qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No. 123. 10 mars CORDEVIOLLE & LACROIX

A LOUER—Plusieurs appartemens, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines, No. 87. 7 janv

A LOUER.
Une maison de résidence à trois étages, située rue Condé, No. 161, entre Hôpital et Quartier. S'adresser sur les lieux ou à F. de LIZARDI & Co. 2 fev

MAGASINS, MAISONS ET OFFICES A LOUER.
Un vaste office récemment occupé par MM. Bennett, Friday & Co. à l'encoignure des rues du Canal et Carondelet, à un prix modéré. Possession en sera donnée immédiatement.
Une maison à deux étages à trois rue du Canal, No. 120. Possession peut en être donnée immédiatement.
Un vaste magasin faisant face au chemin Pontchartrain.
Un grande maison avec un grand jardin.
La maison et le jardin sont entourés d'une rangée d'orangers, et forment l'ilet entier compris entre les rues Calliope, Prytanée, Euterpe et Uranie, et sont connus sous le nom de Creek. On les louera à bas prix. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co., 62, rue Bienville. 22 fev.

ACADEMIE DE CARROLLTON.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution se rouvrira le douze novembre prochain, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.

Ils s'engagent à porter l'attention la plus active à leur amélioration morale et intellectuelle.

Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.

Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.

Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'appliquera aux deux départemens.

L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 5 janvier et finissant le 25 juin; celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS—Externes.
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune $5 par mois.
Pour deux des langues mentionnées,
Pensionnaires par an, $300
Payables d'avance et par semestre.

REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans.
Messrs. Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Mirieut, Jacob Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs. F. Dugué, Minor Kenner,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
S. A. BARRAUD.
22 oct

DISSOLUTION.—La société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel.—Jacob Soria est seul chargé du règlement des anciennes affaires, et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation seulement.
Natchez, 1er février 1841.
JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'encan et de commission, à l'ancien établissement encoignure des rues Maine et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée.
Dans tous les cas il garantit ce qui lui adressent les consignataires.
JACOB SORIA.
REFERENCES:
MM. Wiggins & Davenport, } Nlle-Orléans
S. K. Robins.
Chas. A. Lacoste, } Natchez.
Wm. K. Henry.
Natchez, 1er février 1841. 8 fev

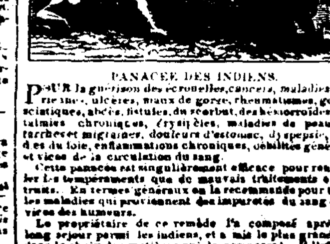

PANACÉE DES INDIENS.

POUR la guérison des écrouelles, cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, gouttes sciatiques, abcès, fistules, du scorbut, des hémorroïdes, ophtalmies chroniques, éruptions, maladies de peau, catarrhes et migraines, douleurs d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, inflammations chroniques, débilités générales, et vices de la circulation du sang.

Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler les tempéramens que de mauvais traitements ont détruits. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.

Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il l'offre au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.

Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité et on tout autre remède a manqué.

La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très-souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche du printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toutes les fois qu'un malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.

Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne et prouvera sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.

Cas d'ulcères au gosier et au nez.
Charleston, 30 janvier 1833.

Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminents, à Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quelques bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet. Pendant l'hiver dernier, ces humeurs se changèrent en ulcères qui se portèrent à la gorge, et le mal fit en peu de tems de tels progrès que je pouvais à peine prendre assez d'aliments pour vivre. Je restai quelques jours dans cette situation, menacé de mourir d'inanition, lorsque je m'avisai de recourir à la panacée indienne dont je me trouvai bien au bout de 24 heures. Ma guérison marcha si rapidement que quatre semaines après j'étais parfaitement guéri.
Signé ANDREW COZIER, King street.

Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. et D. Sands, droguistes, nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.
Prix $1. 16 fev

FUMIGATEUR PECTORAL
DE J. ESPIOT, PHARMACIEN,
Membre du conseil central de salubrité de la Gironde.

LES effets salutaires de fumigateur, dans les maladies des voies respiratoires, sous quelque forme qu'elles se présentent, sont constatés par plusieurs années d'expérience; il est le seul médicament véritablement pectoral, puisque lui seul peut être mis en contact direct avec les organes souffrants de la poitrine; il a une action spécifique dans les catarrhes, l'asthme, les affections nerveuses de la poitrine, du cœur et de l'estomac; il guérit les migraines; il est d'une efficacité remarquable dans les douleurs dentaires; il est le meilleur remède que l'on puisse employer dans les premières périodes de la phthisie laryngée et la phthisie pulmonaire.

Le FUMIGATEUR PECTORAL sous forme de cigar il se fume comme elles; il se délivre par boîtes cachetées et accompagnées d'une instruction qui en indique les quantités par jour dont l'usage en diffère.
En dépôt chez J. METGE, 30 nov rue Royale No

PAR LE REGISTER.

Succession d'Albin E. Michel.
Vente par le Régistre des Testamens.

MERCREDI, trente un de mars 1841, à une heure de l'après midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu de deux ordres de vente de la Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, les deux ordres datés le 19 février 1841; seront vendus pour compte de la succession de feu Albin Eusèbe Michel, les propriétés et esclaves ci après désignés:

PROPRIETE FONCIERE.

Deux lots de terre situés sur les derrières de cette ville, désignés par les numéros Un et Deux de l'ilet numéro vingt six, sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer le vingt deux décembre 1836 et déposé au bureau de F. Grima, notaire, les dits lots étant contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur de cent quatorze pieds cinq pouces six lignes et s'étendant jusqu'à la rue d'Orléans sur lesquels ils ont pareillement chacun une façade de trente pieds, le lot numéro Un formant l'encoignure des rues Orléans, Miro et St. Pierre.

Trois lots de terre désignés par les numéros quatre, cinq et six, dans l'ilet numéro trente deux sur le plan sus-mentionné, les dits lots étant contigus et mesurant chaque trente pieds de face à la promenade Carondelet, vingt neuf pieds onze pouces de large dans le fond; le lot numéro quatre ayant une profondeur de cent vingt sept pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro trois et cent trente pieds trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro cinq, et le dit lot numéro cinq ayant une profondeur de cent trente deux pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne qui le sépare du lot numéro six, et de cent trente pieds trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro quatre; et le dit lot numéro six ayant une profondeur de cent trente deux pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne qui le sépare du lot numéro cinq et cent trente quatre pieds huit pouces sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept.

La moitié indivise d'un certain ilet de terre, désigné par le numéro dix-sept sur le même plan composé de quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze, et mesurant ensemble deux cent dix pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue des Marais, quatre-vingt sept pieds six pouces et sept lignes de face à la rue St. Philippe, trois cent quarante-deux pieds onze pouces quatre lignes de face à la rue Gaïvez, et trois cent soixante-quatre pieds huit pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de Le Breton D'Orgenois.

ESCLAVES.

Ephé, mulâtresse, âgée d'environ 23 ans.
Rosalie, négresse, âgée d'environ 50 ans.
Jules, mulâtre, âgé d'environ 15 ans.
Fanchette, négresse âgée d'environ 46 ans.
Jean, nègre âgé d'environ 60 ans.
Conditions de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
Acte de vente devant David L. McKay, notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 fev

SUCCESSION JOHN WALTER, h. c. l.
Vente par le register des testamens.

SAMEDI dix avril 1841, à une heure P. M. En vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 3 mars 1841, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et de Royale, pour compte de la succession de feu John Walker, h. c. l. la propriété foncière et l'esclave ci-après décrites; savoir:

ESCLAVE.
Antoinette, mulâtresse, âgée d'environ vingt-neuf ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.

PROPRIETE FONCIERE:
Un certain lot de terre, situé au faubourg Washington, désigné par le No. quatre de l'ilet No. onze et mesurant au pied américain, vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue d'Amour, entre les rues St. Ferdinand et du Port, dans l'ilet compris entre les deux dernières rues et la Promenade des Bons Enfants, sur cent pieds de profondeur.

Conditions de la vente: Un quart comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.
8 m W. F. C. DUPLESSIS, register des testamens.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant F. Percy, not. pub.

Succession de feu Claude Laloire.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

LE Lundi, 12 avril 1841, à une heure P. M., en vertu d'un ordre de vente de la cour des Preuves, dans et pour paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 1er mars 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Claude Laloire, les esclaves suivants, savoir:

Marie, mulâtresse, d'environ trente-deux ans, avec ses trois enfants nommés Gustave, de sept ans, Alfred de quatre ans, et Alicia, de sept mois.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Théodore Seghers, notaire public. 6 mars

SUCCESSION de William B. Johnston—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi le 26ème. jour de mars 1841, à une heure de l'après midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour compte de la succession de William B. Johnston, décédé, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Douze lots de terre, situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, et désignés par les numéros douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix huit, dix neuf, vingt, vingt un, vingt deux et vingt-trois, dans l'ilet désigné par le numéro soixante-sept, sur un plan dressé par le bureau de William Boswell, notaire public et annexé à un acte de vente de H. Dehlieux à Berry le 1er décembre 1836, le lot numéro douze ayant trente pieds de face à la rue Calhoun, sur cent cinquante pieds de profondeur et face à la rue numéro treize ayant trente pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Calhoun, dont il forme l'encoignure; les lots numéros quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit, dix neuf, vingt et vingt un, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jefferson sur cent vingt pieds de profondeur; et le lot numéro vingt deux mesure trente pieds de face à la rue Jefferson, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Cinquième (Fifth street) dont il forme l'encoignure, et le lot numéro vingt trois mesure trente pieds de face à la rue Cinquième sur cent cinquante pieds de profondeur, le tout ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Conditions de la vente: Un dixième comptant et la balance à six, douze, dix-huit, vingt quatre, trente et trente-six mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
N. B. Acte de vente devant F. Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 fev

SUCCESSION de William G. Logan—Vente par le Régister des Testamens—Lundi, 5 avril 1841, à une heure de l'après midi, à la Bourse, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 février 1841, seront vendues pour compte de la succession de feu William G. Logan, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Quatre Lots de Terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg des Religieuses, paroisse de Jefferson, désignés par les nos. un, deux, trois et quatre, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté du 26 février 1833, et annexé à un acte, passé pardevant Joseph B. Marks, notaire public, de la Nouvelle Orléans, le quinze février 1836, mesurant mesure américaine, comme suit, savoir: Le lot no. un, formant l'encoignure des rues Félicité et Ursulines ou Ursula, et mesurant trente deux pieds de face à la première rue, avec une profondeur de cent vingt trois pieds, deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot no. deux, et vingt quatre pieds et face à la rue Félicité; cent vingt et un pieds, sept pouces et cinq lignes de profondeur du côté attenant au no. deux, sur trente et un pieds onze pouces de face à la rue Félicité, et deux pieds face à la rue Félicité, sur une profondeur de cent vingt deux pieds, six pouces sur le côté attenant au no. un, et cent vingt-un pieds, onze pouces de profondeur du côté attenant au no. trois; sur trente et un pieds onze pouces et un pied de large dans le fond; le numéro trois mesure trente deux pieds face à la rue Félicité, cent vingt et un pieds onze pouces et trois lignes de profondeur du côté attenant au no. deux, sur trente et un pieds, onze pouces et six lignes de large dans le fond, et le no. quatre mesure trente deux pieds face à la rue Félicité, cent vingt et un pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur du côté attenant au no. trois, cent vingt pieds sept pouces et six lignes de profondeur de l'autre côté, sur trente et un pieds onze pouces et six lignes de large dans le fond.
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Rég. des Testamens.
2 mars

SUCCESSION DE GLADDING.
Vente par le Register des Testamens.

LUNDI le vingt-six avril 1841 à une heure P. M. à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la Ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane—en date du 15 mars 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph H. Gladding décédé, les propriétés foncières ci-après décrites:

Une certaine portion de terre désignée par le numéro un de l'ilet numéro vingt-cinq, situé sur les communes de cette ville, derrière le Bassin, formant l'encoignure no. des rues Bienville et Tremé, mesurant quarante pieds de face à la rue Bienville, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Tremé entre lignes parallèles, mesure française, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent acquis de R. Townsend, par acte du bureau de W. Y. Lewis en date du 25 avril 1836.

Un autre lot de terre faisant partie du No. dix, dans l'ilet numéro vingt-cinq, mesurant quarante pieds de face à la rue Bienville, sur cent vingt pieds de profondeur mesure française, borné d'un côté par le numéro neuf, et de l'autre côté par une portion du lot numéro dix, acquis de John M. Bach par acte devant William Boswell not. pub. en date du 24 mars 1836.

Un lot de terre situé sur les derrières du faubourg Ste. Marie numéro neuf, mesurant vingt-huit pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue Robertson, entre les rues Commune et Jackson et trente pieds un pouce et cinq lignes de large dans le fond, sur quatre-vingt-dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes, sur la ligne qui le divise du lot numéro huit, quatre-vingt-dix-sept pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le divise des lots numéros 10, 11, 12 et 13, acquis de Mary Dwyer, par acte devant H. B. Cenas, not. pub. en date du 26 avril 1837.

Un lot de terre situé au faubourg Ste.-Marie à l'encoignure des rues Jackson et Marais, mesurant soixante pieds de face à la rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Marais entre lignes parallèles, mesure avec les améliorations qui s'y trouvent.

Toute cette portion de terre située au faubourg Trémé en cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Planché, Villeré, Columbus et Kerlerec, désigné par le numéro trente-trois, sur un plan fait par Lo. Bringier, arpenteur général daté du 27 septembre 1830 déposé au bureau de Carlile Pollock, notaire et annexé à un acte de vente passé le 10 décembre 1836 passé par A. Milne Sr à Anthony Bash, ledit lot formant l'encoignure des rues Villeré et Kerlerec et ayant mesure française, quarante-cinq pieds de face à la rue Villeré et s'étendant en profondeur du côté de la rue Kerlerec soixante dix-huit pieds six pouces du côté de la rue Columbus, quarante-vingt sept pieds deux pouces et dix lignes, et ayant quarante-six pieds onze pouces de large dans le fond, ensemble toutes les bâtisses qui existent sur ledit lot de terre et tous les droits et privilèges qui y sont attachés. Cette propriété est la même que Wm. Kay acquit d'Alexandre Milne par acte devant Pollock, le 19 Décembre 1836.

Lots de terre situés à Biloxi, comté de Hancock, Etat du Mississippi.

1o. Un Lot de terre désigné par le numéro trente un mesurant quatre-vingt seize pieds, sept pouces et quatre lignes de face au Golfe du Mexique, sur deux cent quatre-vingt dix pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro trente, et trois cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro trente deux, ensemble avec toutes les bâtisses, droits, privilèges qui y sont attachés.

2o. Un certain lot de terre désigné par le numéro trente deux mesurant quatre-vingt seize pieds 7 pouces, 4 lignes de face au Golfe du Mexique sur trois cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 31, et quatre cent dix pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du No. 33; ensemble, toutes les améliorations, droits et privilèges y attachés.

Conditions de la vente:—Six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois pour billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la propriété vendue.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
N. B.—L'acte de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public. 20 mars

AR LE REGISTER.

SUCCESSION de Nicolas Joseph Erard decédé—Vente par le Régister des Testamens—Samedi le 27 mars 1841 à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 février 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Nicolas Joseph Erard décédé, les propriétés foncières ci-après décrites.

PROPRIETES FONCIERES.

Un lot de terre situé au Faubourg Montégut de cette ville formant l'encoignure des rues Montégut et Moreau, ledit lot de terre mesurant trente cinq pieds, six pouces de face à la dite rue Montégut sur une profondeur de quatre vingt douze pieds, un pouce et face à la dite rue Moreau, entre lignes parallèles, ensemble avec la maison en briques non achevée et cuisine et autres améliorations existant sur le dit lot de terre.

Un autre lot de terre attenant au lot ci dessus décrit, mesurant quarante deux pieds six pouces de face à la dite rue Montégut, sur une profondeur de quatre vingt douze pieds un pouce entre lignes parallèles, borné de l'autre côté par la propriété appartenant à la succession de Joseph Barbarin, ensemble avec la maison en briques non achevée, cuisine et autres améliorations sur ledit lot de terre.

Un lot de terre situé au dit faubourg Montégut, rue Moreau, ledit lot de terre étant d'une forme irrégulière et mesurant quarante cinq pieds onze pouces de face à la dite rue Moreau, soixante dix-huit pieds sur la ligne qui le sépare de la ligne du fond, des deux lots de terre ci-dessus décrits auquel point ledit lot de terre se rétrécit de quinze pieds onze pouces, et s'étend à une profondeur additionnelle de vingt six pieds, et mesure trente pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant aux héritiers Montégut.

Deux lots de terre situés au faubourg Washington de cette ville, désignés par les numéros trois et quatre de l'ilet numéro un, conformément à un plan fait par F. F. Rabassa, député arpenteur général, sous la date du dix-sept mars 1830 et déposé comme plan numéro quatorze au livre des plans du bureau de Théodore Seghers, notaire public en cette ville, et aussi conformément au plan général de cette partie du faubourg Washington, lequel plan est déposé au bureau de Gustave Le Gardeur, ci-devant notaire en cette ville, maintenant le bureau de P. Lacoste. Le dit lot de terre mesurant au pied anglais, savoir: Le lot désigné par le numéro trois, quarante pieds de face au chemin public, entre les rues France et Le-sepe, cent quatre-vingt quinze pieds, cinq huitièmes d'un pouce de profondeur d'un côté, cent quatre vingt dix sept pieds, dix pouces et deux huitièmes d'un pouce de l'autre côté, et trente neuf pieds onze pouces de large dans le fond, et le lot numéro quatre attenant au lot ci-dessus décrit mesure aussi quarante pieds de face au dit chemin public, deux cents pieds huit pouces et profondeur d'un côté et cent quatre vingt dix sept pieds dix pouces deux huitièmes de profondeur de l'autre côté attenant au lot numéro trois, et trente neuf pieds onze pouces dans le fond, ensemble avec tous les droits de batture et d'alluvion en face du dit lot de terre et toutes les améliorations y attenant.

Quatre lots de terre situés au faubourg Franklin en cette paroisse et désignés sur un plan original fait par le Voyer de la ville le 17 mai 1831 et déposé au bureau de Carlile Pollock notaire en cette ville, comme les lots no. 9, 10, 17, et 20 dans l'ilet numéro 60. Lesdits lots de terre ayant les dimensions suivantes savoir:

1o. Les lots numéros neuf et dix ayant chacun trente quatre pieds six pouces de face à la rue Genie entre les rues Mandeville et Marigny, sur cent cinquante neuf pieds huit pouces de profondeur.

2o. Les lots numéros dix neuf et vingt attenant dans le fond les lots premièrement décrits, mesurant chacun trente-quatre pieds six pouces de face à la rue Celestine entre les rues Marigny et Mandeville, et cent soixante pieds de profondeur.

Quatre certains lots de terre situés à Beloxy dans l'Etat du Mississippi, appartenant conjointement à Nicolas Joseph Erard et à Louis de Ferriet de cette ville. Les dits lots de terre sont situés à Beloxi dans le comté de Hancock Etat du Mississippi et sont désignés par les numéros vingt-quatre, vingt-cinq, trente sept et trente huit sur un plan fait par Charles F. Zimpel député voyer des Etats-Unis sous la date du 10 mai mil huit cent trente cinq et déposé au bureau de W. Y. Lewis, notaire en cette ville. Ledit lot numéro vingt quatre mesurant cent pieds de face au Golfe du Mexique sur trois cent soixante et dix pieds sur la ligne qui le sépare du lot numéro vingt cinq et ledit lot numéro vingt cinq mesure cent pieds de face au Golfe du Mexique sur trois cent quatre-vingt dix pieds sur la ligne du lot numéro vingt-quatre sur trois cent quatre-vingt quinze pieds de profondeur sur la ligne de division du lot numéro vingt six, et lesdits lots numéros trente sept et trente huit mesurant chacun cent pieds de face à la rue Byrne sur trois cent quatre vingt six pieds six pouces de profondeur.

Conditions de la vente—Un cinquième comptant et la balance à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, et portant dix pour cent d'intérêt par an en cas de non paiement à échéance, du jour de l'échéance jusqu'au jour du paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant F. Grima, not. pub. 19 fev

SUCCESSION DE JOSEPH DAVENPORT—Vente par le Régister des Testamens—Mercredi quatorze avril 1841, à une heure p. m. à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 mars 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Davenport décédé, l'esclave ci-après nommé Baptiste nègre créole âgé d'environ dix-sept ans.

Conditions de la vente—Six, douze et dix huit mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et portant dix pour cent d'intérêt à compter du jour de l'échéance jusqu'au paiement final, les acquéreurs auront la faculté de payer comptant s'ils le préfèrent. Le paiement des dits billets, lesquels seraient assurés par hypothèque sur l'esclave.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
N. B. Acte de vente devant L. T. Caire not. pub. aux frais de l'acquéreur. 11 m

SUCCESSION de feu Ulrick Wale—Vente par le Régister des testamens—Lundi, douze avril 1841, une heure P. M., en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 4 mars 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Ulrick Wale, l'esclave suivant:
William, nègre âgé d'environ dix sept ou dix huit ans
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Rég. des Testamens.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jules Mossy, not. public. 6 mars

AVIS—On vient d'ouvrir de nouveau à la librairie de E. Fremaux, avantageusement connue, rue de Chartres, No. 147, sous l'hôtel d'Orléans,
Un cabinet de lecture dans lequel on trouvera des ouvrages les plus nouveaux et des meilleurs auteurs, tels que: Romans, Mémoires, Histoire, Voyages, Revues, &c. &c.
S'étant procuré à Paris un correspondant sur lequel il peut compter, tant sur le choix des ouvrages que sur son activité à expédier les nouveautés aussitôt leur publication.
Le livre de souscription est ouvert dans son magasin depuis le 10 mars 1841.
10 mars E. FREMAUX

LIBRAIRIE DE LELIEVRE.
Encoignure Royale et Ste. Anne.
POUR paraître incessamment:
HISTOIRE DE LA LOUISIANE, depuis les premières découvertes jusqu'en 1840. Par VE DE BOUCHEL.
LIVRES DE PIÉTÉ nouveaux et en quantité.
Un très-grand assortiment de livres de prières et de dévotion. Œuvres complettes de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, &c. &c.
Bibliothèque instructive et amusante, à l'usage des pensionnats et des familles.
Bibliothèque de Fénélon. Ouvrages du chanoine Schmid, et autres.
Livres classiques, de science et de littérature. Romans nouveaux, &c.
Abonnement de lecture, fourniture de bureaux, articles de fantaisie. 15 mars

DEZAUCHE, Dentiste.
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS, traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 12, près la Levée.
25 fev

INSTRUMENS DE MUSIQUE, A PRIX COUTANT, POUR CAUSE DE DEPART.
T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici à la fin d'avril:
Un assortiment complet d'instrumens de musique, consistant en violons, guitares, flûtes, flageolets, clarinettes de 5 à 13 clefs, hautbois, bassons, serpents, trombones, ophicléides, buccins, cors, cornets à pistons, trompettes, cimbales, tambours, accordeons, orgues d'église et orgues à cylindres, serinettes, fournitures pour tous ces instrumens et autres articles, qu'il serait trop long d'énumérer ici.
Ces instrumens seront vendus, en détail ou en bloc, à prix coutant. 11 mars

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN DENTISTE,
DE PHILADELPHIE,
ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia, où il sera à même de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilson, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, P. Ilyde,
Dr. Luzenberg, Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan, John P. Nisbet.
14 dec

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c. gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

TOILE D'IRLANDE—Le soussigné offre à vendre, à des termes libéraux:
Toile blanche 4|4, en pièces et demi pièces,
Coutil blanc et écru, en fil, 3|4,
Linon fil, 5|8, 3|4 et 7|8,
Mouchoirs batiste fil 3|4 et 7|8, diverses qualités,
Toile de Hollande, grise, 3|4,
Mousseline 6|4 et mousseline jaconat,
Mousselines à grandes raies et à carreaux.
WILLIAM PREHN,
26, rue de la Douane.

FARINE—500 barils farine de choix en bon état, en débarquement du brick Violet Valley à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

JAMBONS—5 boucauts, en débarquement du steamer Meditator à vendre par BENJAMIN DOUGLASS, 12, rue Poydras. 24 mars

PORC—32 barils mess et prime, à vendre par BENJAMIN DOUGLASS, 12, rue Poydras. 21 mars

GRAISSE—18 barillets graisse prime en barillets à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 23 mars

BEURRE—80 barillets 1re. qualité et 20 do de choix à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 23 mars

VIN—15 quarts de barriques vin de Xerès, 10 do de Madère de qualités de choix, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 23 mars

SAVON—100 caisses de bonne qualité à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 23 mars

SEL—80 caisses pour l'usage des maisons à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 23 mars

CHAMPAGNE—50 paniers de qualité supérieure à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 23 mars

TRAITES sur Marseille, payables dans Paris, à vendre par AGTE. MULIER, 85, rue St. Louis.

TRAITES sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse. 23 mars

TRAITES sur New-York, à courte vue et à 60 jours, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co, 26, Bienville. 23 mars—3

LARD—51 barriques en bon état à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 23 mars

BŒUF—115 barils à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 23 mars

HARENGS—600 caisses en magasins et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40, rue Gravier. 23 mars

PLATRE CALCINE—51 barils à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40, rue Gravier. 23 mars

COUPEROSE—30 barils à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40 rue Gravier. 21 mars

HUILE de Palmachristy—4 barils blanche et 20 barils no. 1 à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Douane. 23 mars

HUILE DE LIN DE HOLLANDE—7 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Douane. 23 mars

BŒUF—176 barils mess et autres qualités à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 23 mars

ANISETTE—100 paniers superfine de Campion, à vendre par FRED. BONIS, 22 mars 170 Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

TABAC—10 boucauts à vendre par R. GRONING & Co. 22 mars

GRAISSE—170 barillets à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 23 mars

PORC—750 barils prime à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 22 mars

OIGNONS—Un petit lot à vendre à bon marché par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 22 mars

MAÏS—2200 sacs en bon état et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 22 mars

RIZ—35 tierçons riz de la Caroline venant d'arriver de Charleston, à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 62, Bienville. 13 mars

VENTES DE SHERIF.

VENTE PAR LE SHERIF.
Antoinette Marsenat, épouse de André Coste, vs. André Coste, son mari.

COUR DE DISTRICT—No 18 374—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, sur les lieux, Coure des Tritons, entre les rues Apollon et Bacchus, Mardi 30 mars 1841, à quatre heures de l'après-midi.
Un lot de Meubles saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er District.
18 mars—4, en 10j

VENTE PAR LE SHERIF.
WILLIAM Conway vs William Brand, dans l'affaire de Wm. Conway vs. Joseph James.
Cour de District, No. 17,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi 20 avril 1841, à midi.

Quatre lots de terre, situés sur la batture du faubourg Ste. Marie, désignés par les Nos. 11, 12, 13 et 14, sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, daté le 6 novembre 1834, et déposé dans l'étude de H. B. Cenas, notaire public; le dit lot No. 14 formant l'encoignure le plus près du fleuve mesure 38 pieds 5 pouces de face à la rue Louisa, 10 pieds de face au fleuve, 38 pieds de face à la batture, et 38 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 13.

Le dit lot No. 13 mesure 28 pieds 1 pouce de face à la batture, et 22 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 38 pieds 11 pouces sur la ligne qui la divise du No. 14, et 56 pieds 8 pouces sur la ligne de l'autre côté.

Ledit lot No. 12, mesure 22 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la batture, 22 pieds 11 pouces de face à la rue Louisa, sur 56 pieds 8 pouces sur la ligne du lot No. 13, et 73 pieds 9 pouces sur la ligne de l'autre côté.

Ledit lot No. 11, mesure 23 pieds 11 pouces de face à la batture, 23 pieds 9 pouces de face à la rue Louisa, sur 73 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No. 12, et 92 pieds sur la ligne de l'autre côté. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN.
Shérif de la Cour de District du 1er District.
15 mars—15, 23, 5, 20.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Cary Robinson vs ses créanciers. Samedi le 6me jour de mars 1841—Présent l'honorable A. M. Buchanan juge—Sur la motion de P. C. Roselius, avocat du syndic des créanciers de l'insolvable enregistrant un tableau provisoire de distribution, il est ordonné par la Cour que les dits créanciers de l'insolvable ainsi que toutes autres personnes intéressées aient à déduire leurs raisons (s'ils en ont) dans dix jours à compter de la première publication de cet ordre, pourquoi ledit tableau provisoire ne serait pas confirmé et homologué et les fonds distribués en conformité.
Extrait des minutes.
Signé B. Y. LEWIS,
15 mars—3 en 10j Dép. Greffier.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de marchandises de printemps et d'été, parmi lesquelles se trouvent les suivantes:
Indiennes à fond clairs, anglaises, américaines et françaises
do do de merrimack,
do bleues ditto
do de deuil anglaises,
Coutils de fantaisie blanc et gris,
Toile grise, morlaix et platilles, toile à drap 6|4,
Toile d'Irlande en pièces et demi pièces,
Toiles de Paris, jaconas en couleur et pour deuil,
Doubles en couleur à carreaux et à raies, do. demi deuil,
Mousseline blanche à carreaux et à raies,
Tarlatanne, coton batiste et jaconas blanc,
Mousseline suisse brodée et unie,
Brin blanc à carreaux,
Mouchoirs de batiste; do. de toile, do. de soie,
Mouchoirs imitation madras do. coton en couleur et bleus,
Percale bleue, rose et noire,
Percale blanche; fichus de soie,
Gants de soie noirs et blancs do. de filet et à jour,
Gants de soie noirs pour homme, do. de coton en couleur et blancs,
Gants de coton blancs pour enfans, do. de fil blancs et en couleur,
Alépines, crêpe, étamine noire et verte,
Cravates de soie noires, bretelles en gomme élastique et en coton,
Damassé français pour nappes 12|4 avec damassé pour serviettes assorties aux nappes,
Nappes et serviettes en damassé d'Irlande, gingas[illegible]
Un assortiment de boutons en os, en nacre et en lasting,
Agraffes, aiguilles et épingles,
Soie noire à coudre Italienne,
Ruban coton noir et large en laine,
Fil peloton noir, bleu et blanc,
Cordonnet coton et galon fil blanc,
Coton à coudre de Taylor, Alexandre, Raworth et Orrells,
Bas de soie noirs et blancs,
Gros de Naples noir; satin de l'Inde noir.
Florin en couleur, satin ditto, lasting noir,
Entre-deux et dents en jaconas, cols brodés,
Entre-deux et dentelle bobinet,
Cotonnade à carreaux pour robes,
Bonterin et gingas en coton,
Ouvrés de Russie, bobinet uni et brodé,
Etoffes pour meubles, servettes communes en fil,
Ginghams en fil imitant les dessins de la cotonnade pour robes,
Ginghas à carreaux pour mâtelots,
Cotonnade à plusieurs 3|4, 4|4 et 5|4,
Coton Lowell 7|8 et 4|4,
do écru 3|4 7|8, 4|4 et 6|4 de différentes fabriques,
do blanc do do do do do
Demi bas de coton blancs, écrus et gris,
Bas de coton blancs, bleus et noirs,
do do do ang'ais pour hommes et pour femmes,
Colette, &c. &c. &c.
P. A. HEDRARD & co
16 m No. 39, rue de Chartres.

AVIS.
ATTENDU que Mr. Valmont Hebé, shérif de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, s'est adressé à moi pour faire annuler les six obligations suivantes, savoir:
1o Une obligation comme shérif de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, de la somme de cinq mille piastres, souscrite par lui, le 20 février 1837, conjointement avec Louis Daigle et A. Woods, ses cautions.
2o Une obligation comme collecteur des taxes de la somme de quatre mille neuf cent soixante-dix piastres, souscrite par lui le 20 février 1837, conjointement avec Louis Daigle et A. Woods, ses cautions.
3o Une obligation comme collecteur des taxes de l'Etat pour ladite paroisse, de la somme de cinq mille huit cent trente deux piastres, souscrite par lui le 26 janvier 1839, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, ses cautions.
4o Une obligation comme collecteur des taxes de la paroisse de la somme de cinq mille huit cent soixante piastres, souscrite par lui le 19 février 1839, conjointement avec Joseph Landry et Frame & Woods ses cautions.
5o Une obligation comme shérif de la somme de six mille piastres souscrite par lui le 29 juillet 1840, conjointement avec Dunn le Landry et Jacques Molaison Bari ses cautions.
6o Une obligation comme collecteur de taxes de six mille cent trois piastres, souscrite par lui le 17 février 1840, conjointement avec Louis Daigle et Joachim Daigle, ses cautions.
Le présent est pour donner avis à toutes les personnes intéressées qu'elles aient à montrer par écrit, l'office du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dites obligations, et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas canc[ell]ées et annulées.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de Mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quarante un, et le soixante cinquième de l'indépendance des Etats-Unis.
[L. S.]
Par le Gouverneur. A. B. ROMAN.
LEVI PEIRCE,
Secrétaire d'Etat. 11 mars—9 1/4

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je soussigné certifie que le 3 mars 1841, jugement a été rendu dans la cause entre son mari, dans laquelle est suivante, savoir:—No. 10575—Mme. Clarisse Elisabeth Laroue contre son mari—Cette cause a été entendue aujourd'hui à la Cour et les témoignages enregistrés. La Cour considérant que les allégations contenues dans la demande sont pleinement prouvées; ordonne, adjuge et décrète que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse séparation de biens et séparation de corps et de biens contre le défendeur Antoine Philippe Lanaux jun or, et que le défendeur paie les frais.
Nouvelle Orléans, 6 mars 1841.
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, le neuvième jour de mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quarante un et la soixante cinquième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
[L. S.]
10 mars—3 en 30j LOUIS R. COURTIN, dép. greffier.

COUTELLERIE et service de table de meilleure qualité, consistant en couteaux et fourchettes pour déjeuner &c. avec manches unis et autres plus riches, à vendre par jeux de 51 pièces ou par douzaines par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 1 fev

A LOUER.—La belle savane qui occupe en ce moment Mr. André Castillo, de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis la ville. Possession en sera donnée le 13 de février prochain. Pour les conditions, s'adresser à J. B. OLIVIER, rue Royale, no. 215.

A VENDRE par le soussigné:—
4 barriques vin rouge, Chateau-Giscours, Médoc, 1833.
79 caisses do. supérieur, très-vieux.
12 demi-barriques vin blanc 1re qualité Graves 1836.
100 paniers Anisette superfine, Champion.
F. BONIS, 170, rue Royale entre Toulouse et St. Pierre.

CASQUETTES de veau marin—20 caisses pour les hommes et les enfants—3 do en crins; 3 do de fourrure d'Alpine et des îles Malouines, à vendre par L. A. LEVY Jr. 30, rue de la Douane.

BRIQUES à feu, récemment reçues de Belfast et à vendre par LYALL & DAVIDSON, 150, rue des Remparts. 24 fev

BON MARCHÉ!!!
LE soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il vend à dater d'aujourd'hui 10 mars, la balance de son assortiment d'indiennes Françaises à trois circalins l'aune.
Aussi—Une grande quantité d'articles de saison à bas prix. J. E. LOBRE, encoignure Chartres & Conti. 10 mars

CAFÉ de la Havane—100 sacs, en débarquement des bricks Africa, Bella del Mar et Leonore, en magasin et en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par ABRAHAM FRIER, 34, rue Gravier. 13 mars

SUCRE raffiné de Boston—160 barils sucre en pain, 41 do. en poudre, 50 do. brisé, en débarquement et à vendre par H. A. NORCROSS & CO, 40 rue Gravier. 14 mars

CIGARES. 250,000 Regalias, Canones, Trabucos et autres qualités à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 26, Vieille Levée. 17 fev

SANGSUES—Un nouvel envoi de sangsues de la meilleure qualité récemment reçues, à vendre par J. ROSSI, Ville de Lafayette. 18 j

CAFÉ—Laguayra en débarquement du brick George, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, rue Bienville. 10 mars

JAMBONS de famille—19 barils de qualité supérieure à vendre par LAUVE BRO. 26, Vieille Levée. 10 mars

BARILS pour mélasse—200 barils de grandes dimensions à vendre par JOHN A MERRITT, 53, rue du Camp. 10 mars

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINÉE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
21 déc C. L. SEIXAS.

JAMBON—Pièces rondes, plats côtés et épaules, actuellement en débarquement et à vendre par CHS. BYRNE, 148, rue Tchoupitoulas. 17 mars

PIANOS—P. ALLENET accorde les pianos et les répare. Une longue habitude lui a fait connaître tous les genres de mécanisme qui ont été mis en usage dans cet instrument, et le met à même de régler et de réparer toutes sortes de claviers endommagés par l'usage, et les variations de l'atmosphère. S'adresser à la librairie Frémaux rue de Chartres, No. 147. 27 fev

A VENDRE par les soussignés.
35 demi pipes eau de vie cognac 4ème pr. "Dupuy"
24 quarts do do do.
40 demi pipes do do "Dusseut"
67 barriques vin rouge médoc,
21 barils vin blanc de Ste Croix Dumont,
300 caisses vin rouge et blanc de divers crus,
10 sacs café Java (old goverment).
BOUTIN, GALLY & CO.
79, rue Toulouse. 5 mars

ENTREPOT de Marbre Italien No. 2, rue Royale, mai[son] Masson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grès de Russie, ornemens en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement toutes espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.
N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv J. FILIPPINI.

BRIQUES à feu, anglaises—De première qualité, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 18 mars 133, Vieux Bassin et 137, Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. S. SYKES.
Vente de Syndic.

IL sera vendu lundi, le 12 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de la Louisiane, et à la requête de R. Montagne, syndic des créanciers de Michel Doulin, les propriétés suivantes, abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers:

Un Lot de Terre désigné par le no. 22, situé au faubourg Ste. Marie, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Jackson, Robertson et Commune, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant jusque sur un passage de 15 pieds de largeur par lequel il est borné sur la ligne de derrière, et qui lui est commun avec les lots contigus; le tout mesure anglaise; ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison de résidence à deux étages, se composant chacun de quatre pièces, écuries sur le derrière d'un étage et demi et autres dépendances ordinaires d'une maison de résidence.

Conditions—$2000 comptant, la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement et intérêt à 10 pour cent, s'ils ne sont pas payés à leur échéance.
6 mars—81, 6, 16, 24 mars, 1 et 12 avril.

CHAPEAUX—Les soussignés offrent à vendre des
Chapeaux de paille d'Italie,
Chapeaux de soie de Paris,
" de feutre ras,
" de castor,
" de cadets et bambins.
J. BERCIER & L. LABEDENS,
14 mars 131, rue de Chartres

LE Dr. ACHILLE LION, chirurgien dentiste, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il n'a qu'un seul office en ville, rue Royale 186, entre St. Louis et Conti, en face la Banque de l'Etat, où il continue toujours de placer des dents artificielles sans ligatures ni crochets et qu'il garantit pendant dix années.

L'avantage des procédés de M. Achille Lion, est de ne pas altérer les dents voisines de celles artificielles ce qui a toujours lieu par les moyens connus et employés jusqu'à ce jour.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev.

PLATRE DE PARIS calciné pour les constructeurs, artiste supérieur, do. pour mouleur et figuristes extra blanc et fraîchement fabriqué, à des prix très-modérés.

Leur machine à cuibouveter le plancher est prête à recevoir des ordres pour travailler à façon, ils ont aussi en main des planches de toute épaisseur et largeur, un tour et une scie circulaire sont également prêts à recevoir des ordres sur tout ce qui concerne le bâtiment ou le meuble; un moulin à mais pour l'usage de MM. les habitants. Tous les ordres qui seront reçus chez M. DePouilly aîné, 119 ou au moulin, seront remplis avec exactitude et à des conditions avantageuses. DEPOUILLY Jne.

ASPHALTE.
B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.

Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses confrères. Terrasses couvertes en asphalte à $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Son office No. 6, Passage de la Bourse. 16 nov

Rue Royale, No. 180, encoignure St. Pierre, & rue St. Charles No. 46, en face l'Hôtel Exchange.

MOREAU a l'honneur d'informer les dames que, pendant son séjour dans la capitale du goût et des modes, il a cultivé les relations des meilleurs coiffeurs pour s'initier aux nouvelles coiffures de tout ce qui fait aujourd'hui la vogue.

Ayant visité les meilleures maisons de fleurs pour coiffures, ainsi que tout ornement dore et en perles, les personnes qui voudront l'honorer de visiter ses magasins, trouveront un grand assortiment de marchandises nouvelles:

Parfumerie Moupelas, Bernier et autres bons parfumeurs de Paris; Gants, Brosserie en tous genres, Bourses, Sacs nouveaux en soie, Eventails, Paniers d'osier fantaisie, Chapeaux d'enfants et Casquettes, Portefeuilles, Souvenirs, Masques, Coutellerie fine, Nécessaires d'hommes et de femmes, et autres; Peignes en tout genre, et beaucoup d'autres articles de nouveautés.

Dépôt d'Huile Encrese, infaillible pour faire pousser les cheveux, du docteur Humbert; Eau et Poudre à teindre les cheveux.

Articles d'hommes.
Chapeaux, Souliers, Chemises, Cols, Cannes, Gants, Cuirs à rasoirs, Parapluies, etc.
Jouets d'enfants et Cartonnages pour étrennes, Tabletterie, Boîtes à musique, Tabatières, Miroirs, Ustensiles de bureaux.
Dépôt d'Odontine de Pelletier.
Assortiment de Perruques, Fractles et autres postiches; Fournitures de coiffeurs.
Tous ces articles à vendre en gros et en détail.
Donne des leçons de coiffure d'après les dernières modes de Paris. 16 nov

LEVIATHAN DU MISSOURI.
LE propriétaire de ce magnifique objet de curiosité a le plaisir d'annoncer aux habitans de la Nouvelle-Orléans et du voisinage, qu'il s'est décidé à s'arrêter pour peu de jours dans cette ville avant de se rendre à Londres et à Paris, parce qu'il considère comme un devoir d'offrir à ses concitoyens la première occasion de voir le plus grand monument de l'antiquité qu'on ait encore vu, avant de le transporter à l'étranger où il restera selon toute probabilité.

Les limites de cet avis ne permettent pas de donner une description du monstre antédiluvien; mais on peut se procurer des pamphlets en contenant une définition exacte, chez les principaux libraires, et au salon de la Bourse St Louis où il est exposé. Ces pamphlets contiennent aussi la comparaison de cet animal avec le léviathan de la Bible et des traditions des Indiens qui ont fait mention de la découverte, et sont à tous égards dignes de l'attention du public éclairé.

Le léviathan a été découvert dans un des tributaires de la rivière des Osages, état du Missouri. Le squelette est composé de 300 os, il a trente-deux pieds de longueur, 15 pieds de hauteur; la distance d'une extrémité à l'autre des défenses est de 21 pieds. Cet animal est amphibie et de la race des dévorants.
Entrée—Soixante et quinze cents. Pour les enfans, moitié prix.
L'entrée est dans la rue de Chartres.
22 fev—1m ALBERT KOCH.

FER DU TENNESSEE—Les soussignés ont actuellement en mains, en débarquement du bateau à vapeur RED ROVER, un complet assortiment de fers ronds, carrés, et fers à boulins, &c. venant de la manufacture dite Cumberland Iron Work Tennessee, qu'ils offrent à vendre rue No. 19, Nouvelle Levée.
19 mars FRIESTLEY & BEIN.

CAPSULES à fusil de tir, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nouvelle Levée. 24 mars

COTONS de Lowell—20 balles coton de Lowell uni et à carreaux, en débarquement du navire Viola et à vendre par FROST & Co. 9, rue de la Douane. 25 mars

COUTIL de Hamilton—10 balles en débarquement et à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane. 24 mars

CHAPEAUX—Chapeaux de tissu et de feutre noirs à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane. 24 mars

VIN de Champagne—200 paniers marque de la clef, en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins. 25 mars

RIZ—100 tonneaux riz prime en débarquement du brick George Henry, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins.

CLOUS—300 barillets clous de numéros assortis à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins.

BOIS de Fustic—30 tonneaux en débarquement du brick George Henry, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins. 24 mars

INDIGO—10 caisses Indigo de Manille et 8 do de Caracas à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins. 24 mars

BEURRE de Goshen en pots, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nouvelle Levée.

CHEVROTINES et plomb de chasse, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 24 mars

LIQUEURS assorties, vin muscat, do rouge, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 24 mars

AMIDON, noix de Muscades, indigo, couperose, alun, poivre et épices, gingembre &c. à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 24 mars

MOUTARDES en boîtes de ferblanc de 1|4 et de 1|2 livre, 4 lanons, sirop de limon, &c. à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 24 mars

TABAC assorti—100 caisses et 1|2 caisses, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nouvelle Levée. 24 mars

CAFÉ de la Havane, de Rio et Java, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 24 mars

MOUSSELINES imprimées (couleur vive) ayant droit au drawback, à vendre par TOOLE & BARRIERE, 20, rue de Chartres. 16 mars

CIGARES—40,000 Principes en magasin et à vendre par J. M. CALALLERO, 33, Vieille Levée. 22 mars

J. HALL & A. B. BEIN offrent à vendre au No. 26 de la rue de la Nouvelle Levée:
120 caisses chandelles de blanc de baleine No. 1; marque de Boston; 3000 gallons huile de sperme blanche, qualité extra; 1000 do. d'éléphant, très blanche. 22 mars

HUILE double raffinée—2000 gallons à vendre par J. HALL ET A. B. BEIN. 22 mars

JAMBONS—16 boucauts en débarquement du steamer Grey Eagle à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 22 mars

TOILE d'emballage et cordes—183 pièces toile d'emballage et 519 rouleaux de cordes à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 22 mars

GRAISSE—300 barillets graisse ferme, en débarquement du steamer Queen of the West, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

CHEMISES DE TOILE—2 caisses de chemises de toile, qualité supérieure, reçues par le Louisville et à vendre par L. A. LEVY Jnr. 30, rue de la Douane. 22 mars

CHEMISES DE Coton—Actuellement en déchargement du Louisville, 3 caisses chemises de coton, avec des cols et devants en toile, à vendre par L. A. LEVY Jnr. 30, rue de la Douane. 22 mars

CIGARES de la Havane—10,000 des meilleures marques de la Havane, à vendre par J. LANDIS & Co, 14, rue Poydras. 22 mars

CUIRS mexicains—57 en débarquement de la goëlette Watchman, à vendre par R. D. BLOSSMAN, rue Bienville. 22 mars

CHEMISES françaises—100 douzaines blanches; 100 do en couleur; à vendre par FRED. BONIS, 23 mars 170 Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

PLOMB—50 barillets de plomb de numéros assortis, en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 22 et 23, Nlle. Levée. 22 mars

CAFÉ DE LAGUYRA—A vendre par SCHMIDT & Co, 88, rue Bienville. 22 mars

AMANDES—50 caisses en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 23 mars

VINS—50 barriques vin Malaga doux, 25 do do sec, à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 23 mars

CIGARES—25 caisses cigares de la Havane, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 23 mars

CAFÉ—600 sacs café Havane vert prime à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 23 mars

CIGARES—1,000,000 de la Havane, impériales et Regalias à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 23 mars

CONFITURES—1 baril, à vendre par J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins. 23 mars

INDIGO, alun &c.—10 surons indigo de Caracas—45 barils alun—30 barriques couperose—2 barriques garance—60 barils blanc d'Espagne à vendre par JARVIS & ANDREWS, 30, rue de la Douane. 23 mars

LINSEYS du Kentucky—10 balles à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 23 mars

SUCRE raffiné de Boston—100 barils sucre en pain, 40 do. brisé, 20 do. en poudre, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co., 40, Gravier. 19 mars

HARENGS—500 caisses à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40, Gravier. 19 mars

SOIE A COUDRE DE L'ITALIE—Plusieurs colis de fabriques de Schettino, Murelo et Fossi à vendre par SOUBRY D'IVERNOIS, 20 rue de Chartres. 19 mars—3f

PORC et toile d'emballage—300 barils porc mess, 500 pièces toile d'emballage, 500 rouleaux de cordes, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 22 mars

SACS en pitre de dimensions assorties à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier. 22 mars

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde de 45 à 46 pouces de largeur, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier. 22 mars

COUTIL FRANÇAIS—4 caisses et 1 balle coutil français en débarquement du navire Lafayette, à vendre par J. ALBERT, 20, St. Louis. 22 m

TOILE et corde d'emballage—400 rouleaux de corde; 500 pièces toile d'emballage, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. Gravier. 17 mars

VENTES A L'ENCAN.

SUPERBE PROPRIÉTÉ SITUÉE A LA BAIE ST. LOUIS.
PAR Mr. BARNETT Sr.
A la Bourse St. Louis.

IL sera vendu samedi 27 mars, cette belle propriété, connue comme l'hôtel ci-devant à M. St. Cyr. Cette propriété consiste en une terre d'un arpent de face à la Baie, et 30 arpents de profondeur, dont 20 arpents défrichés avec l'édifice suivant: Une belle maison de 60 pieds de long sur 30 de large, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, avec galerie tournante. 2o Une maison de 125 à 150 pieds plus ou moins, ayant 40 chambres bien distribuées pour 2 lits. 3o. Une grande salle pour contenir 3 billards et une belle buvette, chambres à coucher, magasins, une belle boulangerie avec 2 fours, puis en briques, grand jardin rempli de beaux arbres fruitiers. Cette propriété est bien connue et n'a pas besoin d'autres détails.

Conditions:—1|3 comptant, et la balance, à 1, 2, 3 et 4 ans, billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque. 16 mars.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu le samedi, 27 mars, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.

Deux lots de terre contigus situés dans la Paroisse Jefferson en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 5 lieues 1|2 au dessus de la Nelle Orléans, faisant partie de l'habitation ci-devant appartenant à M. F. Fortier et Vve. Eugène Fortier, désignés par les Nos. 13 et 14 sur un plan dressé par Louis Surgi le 21 février 1837 et déposé en l'étude de Felix Grima notaire, lesdits lots de terre mesurant conformément audit plan chacun un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 40 arpents entre deux lignes qui ferment de manière à ce que chacun desdits deux lots de terre mesure sur la ligne du fond cent quarante cinq pieds, bornés d'un côté par le no. 12 et de l'autre par le No. 15 dudit plan; aussi tous les droits à une plus grande profondeur audelà des 40 arpents. Ensemble, la maison en bois de 4 chambres avec galerie devant, bâtie sur lesdits lots de terre et toutes autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions, 1|3 comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets à tirer et endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Félix Grima, not. pub.
11 mars—4,2p

PAR F. DUTILLET.

SAMEDI vingt-sept du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, Lundi Joseph, nègre créole âgé de 24 ans, excellent forgeron et très intelligent, garanti des maladies et vices prévus par la loi, il s'est cependant absenté deux fois depuis huit ans.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Foucon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le même jour à quatre heures de l'après-midi, il sera vendu, rue des Ursulines entre les rues Remparts et Bourgogne, tous les outils formant l'attelier d'une forge de serrurerie, savoir:—soufflets, enclumes, marteaux, étaux, tours, filières, patrons pour fondeurs, machine à percer et plusieurs pompes, &c., aussi une certaine quantité de fer; plusieurs paratonnerres venant d'être confectionnés, prêts à être posés si les acquéreurs le demandent; de plus une porte grillée de huit pieds et quelques pouces de large.

Conditions—Comptant pour tous les sommes au dessous de cent piastres et 60 jours de crédit pour toutes celles au-dessus, en billets endossés à satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Bien ne sera livré que les conditions n'aient été remplies.
N. B. On pourra traiter à l'amiable jusqu'au jour de la vente. 17 m 10

Jos. A. Beard & Co., contre Je se Meeks.
ESCLAVES DE VALEUR.
PAR JOS. A. BEARD & CO

EN vertu d'un ordre de l'honorable Charles Watts, juge de la Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu mardi, le 30 courant, à la Bourse St Louis, à midi:

STEPHEN	âgé de	30 ans
BOB,	"	21 "
SAM,	"	20 "
DANIEL,	"	42 "
REGYNDA,	"	15 "

Ces esclaves sont tous habitués aux travaux des champs, et pleinement garantis.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 4 et 6 mois de crédit, à partir du 30 courant, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque avec le privilège d'escompter les billets à 8 pour cent d'intérêt par an.

Aussi—Harriet, âgée de 17 ans, domestique de maison, le titre seulement est garanti.
Conditions—Comptant
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, not. public, aux frais des acquéreurs. 19 mars—10

PAR J. B. BLACHE.
Vente positive.

IL sera vendu jeudi 25 courant, à 11 heures a. m. aux magasins de MM. H. & W. Anderson, situés dans la rue Tchoupitoulas aux Nos. 52 et 54,
100 quarts de barriques vin de Marseille et d'Oporto.
40 do do Brandy.
15 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy,
15 do do madère de Sicile,
20 quarts de barriques vin des Canaries.
20 pipes do
4 do vin d'Oporto,
10 demi pipes do.
60 quarts de barriques do
20 demi pipes Madère de Sicile, d'Ingham,
170 quarts de barriques do
100 paniers bouteilles d'anisette,
200 barriques vin rouge de Marseille
600 caisses de 12 bouteilles vin rouge,
12 barriques verres de cristal,
10 do vin de Bordeaux,
400 barillets peinture blanche et noire,
4 demi pipes vin de Xerès très vieux.
Les conditions de la vente seront libérales. 19 mars

PAR HEWLETT & CENAS, ENCANTEURS.
Vente de Syndic
Dans le procès John L. Lewis et autres contre William McQueen, pour un abandon forcé—No. 19719.

EN vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour du Premier District de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 27 février 1841, il sera vendu Samedi, le 3 avril prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, sous la direction de John L. Lewis, syndic, les propriétés suivantes appartenant à la faillite de William McQueen, débiteur en faillite:

1o Une portion de terre contenant 250 acres plus ou moins, située sur le côté occidental de la rivière Tchefuncta, dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, ci-devant établie en briqueterie, et maintenant en plantation de terre, ensemble avec le moulin à vapeur, à manière de résidence du propriétaire, et toutes les autres bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Le moulin à vapeur est construit en briques et une machine à vapeur; et tout est dans un état parfait et prêt à travailler.

Aussi les quatres esclaves suivants qui seront vendus avec l'habitation, savoir:

Tom, âgé d'environ 50 ans, Marie sa femme âgée de 60 ans, May, âgé de 60 ans, Bibiana sa femme âgée de 55 ans.

2o Une autre portion de terre contigue à la précédente, formant la section fractionnelle No. 32 de la Bourgade (Township) No. 7. Rangée orientale No. 11, et dite portion de terre contenant 296 81|100 acres.

3o Un lot de terre situé dans la seconde municipalité de cette ville, faisant face au Mobile landing, entre la Promenade Triton et la rue Julie, en face de lot No. 114, sur un plan dressé par R. Delafield, ingénieur de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, en mars 1832, et déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville. Le dit lot mesurant 25 pieds de face au Mobile landing, sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 107, et 114 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 106.

Il sera vendu ensuite les esclaves suivants:

1o J. mes, âgé d'environ 45 ans, charpentier passable et bon domestique.

Jinney, sa femme, âgée d'environ 25 ans bonne négresse de champ, et ses cinq enfans
Rose, âgée d'environ 8 ans,
Polly, " 7 ans,
Charles, " 4 ans,
Grace, " 2 ans,
Prince, " 13 mois.

2o Moses, âgé d'environ 30 ans, bon esclave de champ et bon sujet.
3o Tom, âgé d'environ 25 ans, bon esclave de champ.
4o Nancy, do do 13 ans, domestique de maison.
5o Frederick, do do 20 ans, conducteur et forgeron passable.
Hannah, sa femme, âgée d'environ 40 ans.
6o Cesar, âgé d'environ 25 ans, bon nègre de champ et excellent sujet.
Bella sa femme, âgée d'environ 22 ans do do do et ses 4 enfans.
Sophia, âgée d'environ 9 ans: Lucy de 6 ans, Philip de 4 ans, et Lucinda de 1 an.
7o Avril, âgé d'environ 28 ans, bon esclave de champ et bon sujet.
Hannah, sa femme, âgée d'environ 25 ans, do do do, et ses trois enfans;
Jane âgée de 9 ans, Mary Ann, 6 ans, et Flora 1 an.
8o Polly, âgée d'environ 40 ans, esclave de champ et son enfant Matilda, âgée de 8 ans.
9o Christina, âgée d'environ 13 ans, bonne esclave de champ et bon sujet, avec son enfant à la mamelle.
10o. Lott, âgé d'environ 26 ans, bon esclave de champ et bon sujet.
Daphny, sa femme, âgée d'environ 20 ans, do do, et leurs deux enfants, George, âgé de 3 ans et David âgé de 8 mois.
11o. Sam, âgé d'environ 25 ans, bon esclave de champ et bon sujet.
12o. Big Billy, âgé d'environ 36 ans, bon esclave de champ.
Old Sue, sa femme, âgée d'environ 50 ans.
13o William, âgé d'environ 55 ans, esclave de champ.
Nelly, sa femme, âgée d'environ 50 ans.
14o. London, âgé de 40 ans, boiteux mais bon esclave de champ.
Sue sa femme, âgée d'environ 24 ans, bonne esclave de champ et ses trois enfants:—
Titus, âgé de 8 ans, Nelly de 5 ans et Primus de 2 ans.
15o. Patrick, âgé d'environ 55 ans; bon nègre.
Amelia, sa femme, âgée de 45 ans, bonne esclave de champ
16o. Maurice, âgé d'environ 35 ans, bon esclave de champ.
17o. Primus, âgé d'environ 40 ans, bon esclave de champ, et bon chaudronnier.
18o. Kate, négresse âgée de 32 ans, excellente cuisinière.

CONDITIONS:
Pour les propriétés foncières—Un dixième comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit.
Pour les esclaves.—Un cinquième comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque et intérêt à raison de dix pour cent en cas de non paiement.
Les billets seront faits payables à la banque Consolidée.
Les actes de vente, pardevant H. B. Cénas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 2 mars—9, 10, 16, 25, 24.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic

IL sera vendu samedi, le 24 avril prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, dans la rue des Magasins, sous la direction du syndic de Hagan, Niven & Co, et de Richard Hagan, conformément à un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, les propriétés ci-dessous décrites, abandonnées par les dits insolvables à leurs créanciers, savoir:

1o. Un ilet de terre de valeur situé au faubourg Sainte-Marie, compris entre les rues St. Jean, Bolivar, Gravier et Perdido, désigné comme l'ilet no. 2, et contenant 20 lots sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 6 septembre 1831, et déposé dans l'étude de F. Grima, not pub.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de la Compagnie du Canal de la Nouvelle-Orléans, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

2o. Un ilet de terre situé au faubourg Ste. Marie, désigné par le no. 3, sur le plan ci-dessus mentionné, contenant 26 lots de terre, et borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Perdido.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de la Banque des Citoyens, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

3o Les morceaux ou portions de terre suivants situés dans l'Etat du Mississipi, connus et désignés comme les sections dix huit et dix-neuf, et le 1|4 N. O. de la section di[x]-sept, dans la bourgade (Township) treizième de la rangée sixième de l'est.

Les sections dix neuf et vingt dans la bourgade septième, rangée sept de l'Ouest.
La section vingt cinq, dans la bourgade un, rangée cinq, de l'Ouest.
Section dix, dans la bourgade treizième, de la rangée orientale cinq.
AUSSI:
La 1|2 section Sud, trente cinq, rangée orientale 15.
Le 1|4 de section S. E., la 1|2 E. et le 1|4 S. O. de la section 34, B. 15, R. 15, de l'est.
La 1|2 Ouest et 1|4 N. O. de la section 2, B. 13, rangée 15, de l'est.
Le 1|4 N. E., 1|2 E. et 1|4 N. O. de la section trois, B. 13. R. 15, de l'est.
Dans la cession de Chikasaw, Miss.
200 acres dans le comté de Noxubee, nation des Choctaw.

C'est à dire en tout quatre mille huit cent quatre vingt acres, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances de toute nature qui en font partie ou sont dessus.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Et immédiatement après les propriétés ci-dessus il sera vendu, un ilet de terre de valeur situé au faubourg Ste. Marie, compris entre les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Perdido, désignés par les nos. 2, sur le plan ci-dessus mentionné, contenant 30 lots pour bâtir, numérotés de 1 à 30 inclusivement.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
10 mars—25 mars, 5, 15et 24 av

LES soussignés viennent de recevoir de Boston, New-York et Philadelphie, un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à la consommation du pays, de l'Alabama et au commerce du Texas. Ces marchandises sont superbes et seront vendues à bas prix par F. DE LIZARDI & Co., 62, Bienville. 19 mars

MAGASINAGE pris à des termes modérés, par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune. 12 mars

VIN sec de Malaga—Quelques barriques, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune. 13 mars

AUX amateurs de bateaux à vapeur—Bois de pin de première qualité, à vendre à bas prix par W. E. & R. MURPHY, 13 mars 133, Vieux Bassin et 137, Remparts.

ASSURANCES SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui puissent mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 36 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 43, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 mars CH. BRIGGS, secrétaire.

MAGNETISME, Electricité magnétique et Galvanisme. Le docteur Schmidt a parfaitement réussi à trouver dans ce système, des remèdes sains et sûrs dans un grand nombre de cas d'indispositions nerveuses et de dérangemens dans les fonctions, tels que Rhumatismes, tic douloureux, asthmes, crampes, maux de tête, infirmités, roideurs ou contractions, désordres dans la circulation, etc.

Le docteur Schmidt a l'intention de faire un court séjour en cette ville; il peut être consulté tous les jours de 9 à 3 heures P. M., et de 4 à 6 heures, à son office rue du Canal, No. 86, près de l'église Episcopale. 17f—1m

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines, aussi jaloux de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais avoir à recourir à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE, rue du Canal, No. 7, à une porte de la rue des Magasins. 8 mars

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 45—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en outre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Floriste et marchand de Graines.
26 oct rue du Canal, No. 45, près de la rue Chartres.

PLANTS DE FRAISIERS, ayant de bonnes racines et Tubercules de Dahlias, à vendre par LELIEVRE, Enc. Royale et Ste-Anne. 24 fev—1m

GRAINES fraîches de jardin, de légumes et de fleurs, garanties de la saison de 1840.
Le soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, une quantité considérable de graines de jardin, fraîches, garanties. Il a aussi constamment en mains un assortiment de graines de toutes sortes, de toutes les parties du monde, des arbres fruitiers, des fleurs &c. qu'il offre à vendre à des prix modérés. WM. DINN.
11, rue de la Commune.
3 mars encoignure Tchoupitoulas.

ACADEMIE DE DANSE.

MONSIEUR PERTUS a l'honneur d'informer les pères et mères de famille ainsi que le public en général, qu'il a pris des arrangemens avec M. Devoti pour le remplacer dans ses leçons de danse et qu'à l'avenir deux classes par jour seront établies pour y recevoir des élèves: l'une rue St. Louis No. 191, l'autre rue Chartres No. 11.
Les classes auront lieu rue St. Louis no. 191, les lundis, les mercredis et vendredis.
Rue de Chartres No. 11, les mardis, jeudis et samedis, de 6 heures du soir à 10.
M. Devoti se rendra au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières. 20 sept—4f

HUILE DE LIN—25 barils à vendre par WILLIAM PREHN, 26, rue de la Douane. 11 fev

HUILE de sperme et huile de lin à vendre par J. ROSSI, ville de Lafayette. 26 janv

CAFÉ—750 sacs café vert prime de la Havane et 6 boucauts café prime supérieur de la Havane aussi en débarquement du brick Empresario et à vendre par JOSÉ FRATS, 27 rue Toulouse. 15 mars

PIASTRES Espagnoles à vendre par JOSÉ FRATS, 27 rue Toulouse. 15 mars

CIGARES—1,000,000 cigares de différentes qualités à vendre par JOSÉ FRATS, 27 rue Toulouse. 15 mars

CHEMISES BLANCHES—50 douzaines chemises blanches à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73 rue Royale. 15 mars

CHEMISES FRANÇAISES—100 douzaines en couleur, 100 do Percale blanche, à vendre par FRED. BONIS, 15 m 170 rue Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

VINS FINS—8 barriques Château-Giscours (Médoc) 1833, 50 caisses, rouge supérieure, très vieux. 12 Barriques Blanc, 1ère grave 1836, à vendre par FRED. BONIS, 15 mars 170 rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse.

TOILE CRETONNE—12 pièces pour draps de lit, à vendre par FRED. BONIS, 15 mars 170 rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse

CHAPEAUX noirs de Russie—400 caisses jolis chapeaux de Russie, par le Vicksburg, à vendre par A. F. DUNBAR & Co. 15 mars

BOTTES, Souliers et Brodequins—3 do caisses reçues par le Tennessee et le Tarquin à vendre par A. F. DUNBAR & CO. 15 mars

20 caisses chapeaux noirs et de Russie de bonne qualité et reçues par le Mississippi à vendre par A. F. DUNBAR & CO. 16 mars

CHANGE sur Philadelphie—Traites à vue en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 15 m

CAFÉ JAVA—80 sacs café Java, vieux gouvernement, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 11 et 16 rue St. Louis. 15 mars

CONFITURES—8 barils gelée de gouyave; 1 do pâte do à vendre par J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins 15 m

CAFÉ—400 sacs café Havane vert, à vendre par J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins. 15 m

VIN rouge—100 barriques vin de médoc et 100 do en caisses à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 5 mars

FRUITS au sirop—10 caisses fruits au sirop à vendre en jus, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 5 mars

Un joli lot de pierres pintes de 1re. qualité à vendre par F. PERRAT, 36, Toulouse. 11 fev

PIANO de Pleyel perfectionné—Les soussignés viennent de recevoir un superbe et excellent Piano de Pleyel, forme cylindrique, d'acajou ronceux, et de 6 1|2 octaves, qu'ils offrent à vendre au prix coûtant.
LOREILHE & VALETON,
9 mars 9, Toulouse, Encoignure Royale et Douane.

MACARONI d'Italie—15 caisses de qualité supérieure à vendre par les soussignés, à un prix modéré.
LOREILHE & VALETON,
9 mars 9, Toulouse, Encoignure Royale et Douane

CERISES à l'Eau-de-Vie—25 barillets, à vendre par les soussignés, LOREILHE & VALETON,
9 mars 9, Toulouse, & Encoignure Royale et Douane

SUCRE Havane blanc et brun à vendre par R. GRONING & Co. 17 mars.

PEAUX de veau—1 caisse d'Allemagne pour clore une consignation à vendre par R. GRONING & Co 17 mars

CAFÉ de la Havane et Laguayra à vendre par R. GRONING, & Co 17 mars

VIEUX VIN DE MADERE, de Porto, de Xérès et de Champagne à vendre par R. GRONING & Co. 17 mars.

CAFÉ RIO—3200 sacs reçus par le brick Brilliant, à vendre par WM. G. HEWES & Co. 17 mars rue Natchez.

BOTTES, Souliers et Brodequins—400 caisses récemment reçues par les navires Louisa et Oneco, à vendre par A. F. DUNBAR & Co. 16, rue de la Douane. 17 mars.

TRAITES sur Baltimore, à vendre par J. VAIRIN & Co. 4 mars

CIGARES—25 milliers Havane, à vendre par ALEXANDER DOUGLASS, 15, rue du Canal. 17 mars

CORDAGES de Manille, en débarquement du navire Oneco, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier. 21 mars

CAFÉ RIO de qualité supérieure, en sacs très-secs, en débarquement du brick Hardy de Rio Janeiro, à vendre en lots au gré des acheteurs par GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier. 17 mars

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co. 26 Bienville. 11 mars

TRAITES sur New-York, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville. 11 mars

BILLETS de la banque de l'Union et du Mississippi, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co, 26, Bienville. 11 mars

VIN DE CHAMPAGNE, de la marque réputée de Sauvbert & Co, d'Avize, Marne, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville. 11 mars

AUX NEGOCIANS AVEC LE MEXIQUE—Les soussignés ont en mains des velours, satins, flanelles imprimées, bayettes, indiennes, bas, &c., ayant droit au drawback. Aussi, un assortiment de bas de soie.
FCO. DE LIZARDI & Co.
12 mars 64, rue Bienville.

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Vassin Carondelet. CHS. GUESNARD. 2 oct

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par W. E. & R. MURPHY, 27 nov 133, Vieux Bassin et 137, Remparts.

CAFÉ—300 sacs Havane 1ère. qualité, en magasin, à vendre par J. CHALARON, 51, Bienville. 19 fev

CAFÉ—3000 sacs café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17 mars

TABAC—400 surons tabac de Santiago de Cuba, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17 mars

CIGARES—800,000 cigares de la Havane, des meilleures marques, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17 mars

VINS—100 barriques vin de Catalogne,
100 1|4 do. do. do.
30 barriques do. Porto,
10 caisses do. do.
25 barils vin sec, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 19 mars.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, Bienville. 17 mars—6

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, Bienville. 17 mars

TRAITES sur France et l'Angleterre à quelques jours de vue, à vendre par J. P. BONNEAU, 1, Vieux Bassin. 12 mars

LETTRES de Change sur France, à vendre par A. ST. GEORGES, rue St. Louis. 15 mars

TRAITES sur Londres à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse. 16 mars

120 SACS CAFÉ—Havane en débarquement du brick Empresario, en magasin, et à vendre par J. N. RECULTI, 16 mars—8 60, rue Toulouse.

LETTRES de change sur New-York à vendre par F. DE LIZARDI & Co., 62, Bienville. 2 mars

MARCHANDISES du Nord, d'Angleterre, de France et d'Allemagne, actuellement en magasin et offertes en vente aux détaillans à des prix très réduits, savoir: rares livraisons plutôt en Bretagnes, Estopilles, toile à draps &c. F. DE LIZARDI & Co., 13 mars, 62, Bienville.

[illegible]
No
BY [illegible]

Subscri[ption] annum, pay[able] tri-weekly [illegible] when no[t] discontinued [illegible] given prev[ious] [illegible]
Advertis[ing] for the first [illegible] quent one [illegible] will be char[ged] From ONE [illegible]
Advertis[ements] ad per month [illegible]
Advertis[ements] per quare fo[r illegible]
Merchants [illegible] Commiss[ion illegible] Banks, [illegible] To advert[ise illegible] duction of 25 [illegible] payable yearl[y illegible] The privil[ege illegible] square in ex[tra illegible]
Advertis[ements illegible] yearly advert[isers illegible] Bales, runaw[ay illegible] charged for s[illegible]
Theatres an[illegible] daily for the [illegible] French or E[nglish] guage.
Marriages, the attention [illegible] passengers, [illegible] per square, for [illegible]
Bankrupt[cy] be published a[illegible]
Announcem[ents] be charged do[uble]

REGULAR P[ACKETS]

the above ment[ioned] day, at 10 o'clo[ck] at 7 o'clock in [illegible] ply to the capt[ain illegible]

whole season be[tween] ports, leaving N[ew] M. and Donalds[onville] For freight or p[assage]

the purice that [illegible] purchased for [illegible] above ports and [illegible] Orleans, on Wed[nesday] Leave as above, [illegible] Saturday mornin[g illegible] elegance the Per[illegible] gone extensive [illegible] on board, opposi[te illegible]
Rates of pas[sage]
To Bayou Sara
" Baton Roug[e]
" Plaquemine,
" Donaldsonv[ille]
" Coast,
The rate of frei[ght] from places now [illegible]

will hereafter lea[ve] at 10 o'clock A. [M.] Wednesday, at 1[illegible] best that ever h[illegible] to Vicksburg, an[d] trade, from her sp[eed] to merit the patronage apply on board [illegible] N. B.—The S[ultana] freight every Fri[day]

above place durin[g] of the water will [illegible] for freight or passage

leans and Baton Ro[uge] day, at 10 o'clock, [illegible] for Freight or passa[ge]

running order, is an[illegible] The Tarquin was [illegible] November of that y[ear illegible] brought new. She is a [illegible] draught, light three [illegible] For terms &c. apply [illegible] ADAM[S]

FORE[IGN]
FOR [illegible]
Regular packet for [illegible]

FOR HAVA[NA] Post, Jr., mast[er] For balance of [illegible] Picayune Tier, or to

FOR HAV[ANA] ing, coppered [illegible] Capt A Wiley [illegible] will me [illegible] passage, apply to

FOR HAVA[NA] BELLADEL M[AR] cargo engaged, passage, apply to

FOR HAVA[NA] VIRGINIA A[NTOINETTE] have imm-diate [illegible] captain

FOR TOBA[SCO] HENRY CLAY [illegible] greater part of [illegible] immediate despatch. ply to the captain on [illegible]

FOR MATA[MOROS] fast-sailing sch[ooner] Saturday next. board, or to

FOR MAT[AMOROS] COMET, Stark[s] of her cargo e[ngaged] balance of freight or [illegible] dations, apply on board

FOR VERA C[RUZ] WATER WI[TCH] her cargo eng[aged] For freight or passage, A. CA[PDEVIELLE]

FOR PORT [illegible] schooner [illegible] [illegible] buildings, or to

FOR LIVER[POOL] The A 1 coppere[d] BROOM, Capt [illegible] will have immediate [illegible] ply to W. G. [HEWES]

FOR LIVER[POOL] LOS, capt. Jame[s illegible] and will have de[illegible]

FOR HAVRE GRAVILLE, c[illegible] port between [illegible] freight or passage, ha[ving] accommodations, apply BLANCHA[RD]

The fast sailin[g] will have quick [illegible] freight of 3 or 4 lot of c[illegible] tain on board, or to

FOR FREIGH[T] ing and first cla[ss illegible] master, carries a[illegible]

FOR FREIGH[T] AUGUSTA, J. P[illegible] barrels, will be r[illegible] For terms, apply to the [illegible]

FOR FREIGH[T] CLORINDA, Bro[illegible] hhds sugar under [illegible]

The fine fast sa[iling] barque lately re[illegible] and excellent accommodat[ions illegible] low of application be m[illegible] F. DE LIZA[RDI]

FREIGHT FOR [illegible] ter a good ship, to [illegible]

WANTED TO [illegible] ood tons burthen, [illegible] ply to A[illegible]

WANTED TO [illegible] or schooner, of al[illegible] street.

VESSEL WAN[TED] the hogsheads tob[acco illegible] ply to

PANAMA HATS.—Th[e illegible] recently, a splendid ass[ortment illegible] they offer for sale wholes[ale illegible] JH. BE[illegible]